

PES : Pièces justificatives à fournir pour le reclassement

J'ai travaillé dans .../ J'ai été ...	Je dois fournir
Le service national actif (militaire, police, sécurité civile, aide technique, service de coopération, objeteur de conscience, service civique)	- Service national : état des services avec dates d'incorporation et de radiation - Autres services : attestation établie par le service de rattachement avec dates et durées des services
Fonctionnaire TITULAIRE dans l'enseignement (Education Nationale)	- Etat détaillé des services accomplis au 31/08/2024 (catégorie, libellé du corps, grade, indice brut, indice nouveau majoré) - Dernier arrêté dans le précédent grade - Copie du dernier bulletin de salaire
Fonctionnaire ou agent TITULAIRE de l'Etat, des collectivités territoriales, de la fonction publique hospitalière	- Etat détaillé des services accomplis au 31/08/2024 (catégorie, libellé du corps, grade, indice brut, indices bruts et nouveaux majorés) - Dernier arrêté de promotion ou de classement dans le corps d'origine - Copie dernière grille d'avancement dans le corps d'origine - Copie du dernier bulletin de salaire
Agent NON titulaire de l'Etat , des collectivités territoriales, de la fonction publique hospitalière : Contractuel enseignant Contractuel public (activités de formation continue d'adultes et d'apprentissage au sein du MEN) Assistant d'éducation - AED Emploi avenir professeur Etudiant apprenti professeur Maître d'internat ou surveillant d'externat AESH	- Etat détaillé des services (durée, quotité de service, nature fonctions exercées) - Copie du dernier bulletin de salaire NB : les PES de l'académie de Toulouse ayant accompli des services de contractuel enseignant et/ou alternant dans l'académie de Toulouse n'ont pas besoin de fournir l'état détaillé
Services d'agent public non titulaire autres que ceux listés ci-dessus	- Etat détaillé des services (durée, quotité de service, nature fonctions exercées) - Dernier arrêté de promotion ou classement (échelon et indice) - Grille indiciaire et d'avancement - Copie du dernier bulletin de salaire